



2ème cycle



Structure de
formation
Faculté
d'odontologie

Présentation

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES 4ÈME ET 5ÈME ANNÉE

Durant ces deux années, les étudiants obtiennent le statut d'externe en odontologie. Ils effectuent des stages dans des centres de soins dentaires et participent aux fonctions hospitalières.

À la fin de la cinquième année, les étudiants passent le certificat de synthèse clinique et thérapeutique. Ce certificat leur permet de prescrire de leur main des médicaments et produits de santé, d'effectuer des remplacements de chirurgiens-dentistes lors de leurs vacances ou d'être collaborateur d'un chirurgien-dentiste en tant qu'étudiant adjoint.

Infos pratiques

Contacts

Contact Scolarité

✉ odonto-scolarite@umontpellier.fr